

Fiche explicative du Programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers en camp de jour

À lire, signer et retourner avec le formulaire de demande.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Programme d'intégration des enfants handicapés en camp de jour vise à permettre aux jeunes de vivre et de participer collectivement et activement à une expérience de loisir variée et diversifiée au sein d'un groupe (15 enfants et plus), et ce, dans le respect de leur bien-être et dans un environnement sécuritaire.

Pour circonscrire plus précisément la clientèle visée, la définition de « personne handicapée » est celle proposée par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), qui se lit ainsi :

« Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ». Plus particulièrement, cette définition concerne les personnes ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Déficience intellectuelle;
- Trouble du spectre de l'autisme;
- Déficience physique motrice et sensorielle (sclérose en plaques, ataxie de Friedreich, paraplégie, quadriplégie et hémiplégié, spina-bifida, traumatisme craniocérébral, paralysie cérébrale, dystrophie musculaire, etc.);
- Déficience et incapacité liées à la communication (dysphasie, surdit , etc.);
- Incapacit  visuelle;
- Trouble grave et persistant de sant  mentale (trouble de l'humeur, trouble anxieux, schizophr nie, trouble psychotique, etc.).

N. B. Pour les troubles du comportement et du d ficit de l'attention avec ou sans hyperactivit  [TDAH], l'inscription des enfants se fait   l'aide du formulaire d'inscription r gulier,   moins que ces troubles soient accompagn s d'une autre probl matique (ex :  pilepsie, syndrome de Gilles de la Tourette) qui explique le besoin d'accompagnement ou d'assistance.

LES CRIT RES D'ADMISSIBILIT 

- 1-  tre r sident permanent de la Ville de Drummondville ou d'une municipalit  participant au Programme d'int gration des enfants ayant des besoins particuliers en camp de jour;
- 2-  tre  g  entre 5 ans (au 30 septembre de l'ann e en cours) et 14 ans (au 1er juin de l'ann e en cours);
- 3-  tre un enfant ayant des besoins particuliers et ayant besoin d'assistance ;
- 4- Avoir re u un diagnostic par un professionnel de la sant  habilit  ou  tre en d marche afin de recevoir un diagnostic.

PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ENFANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN CAMP DE JOUR



INSCRIPTION

La famille désirant se prévaloir du Programme d'intégration des enfants handicapés en camp de jour doit communiquer avec le centre communautaire de son secteur ou le Centre Normand Léveillé afin d'obtenir le formulaire d'évaluation des besoins de l'enfant et lui retourner dûment complété au plus tard le **1er avril 2022**.

ANALYSE DES DEMANDES

Au début du mois d'avril, le comité analyse chaque demande reçue. Ce comité est formé d'intervenants de la ville de Drummondville, du CIUSSS MCQ, des centres communautaires de Drummondville, du Centre Normand-Léveillé et de la Commission scolaire des Chênes.

Ce comité est responsable de :

- Évaluer la capacité de l'enfant à s'intégrer au camp régulier ;
- Évaluer l'autonomie de l'enfant ;
- Évaluer la capacité de l'enfant à participer aux activités du camp, et ce, dans le respect de son bien-être de sa dignité et de sa sécurité, tout en tenant compte de l'éthique, des limites de la formation des jeunes accompagnateurs, de la santé et la sécurité du personnel et enfin, de la responsabilité du centre communautaire et des accompagnateurs en cas d'incident.;
- Déterminer un ratio d'accompagnement allant de 1/1, 1/2, 1/3, si approprié;
- Déterminer le centre qui sera en mesure d'accueillir l'enfant.

Une fois l'analyse de la demande terminée, un membre du comité communiquera avec la personne responsable de l'enfant afin de l'informer de la décision prise. Il est très important de tenir compte que les membres du comité font tout en leur pouvoir pour assurer une place de choix à votre enfant, mais il se peut qu'ils soient dans l'impossibilité d'y arriver ou simplement qu'ils ne puissent vous offrir votre place de choix. Le respect et la compréhension de chacun est un élément essentiel à privilégier.

Signer et retourner avec le formulaire de demande.

J'ai lu, j'ai compris et j'accepte les conditions du Programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers en camp de jour de la Ville de Drummondville mentionnées dans la présente fiche explicative.

Signature du parent ou du tuteur

Date